



Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



VIETNAM

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport valide 6 mois à la fin de la validité du visa ou de la date de retour.**
- Pour un séjour n'excédant pas 45 jours / 44 nuits au Vietnam, les ressortissants français sont dispensés de visa vietnamien pour une seule entrée. (jours d'entrée et de sortie inclus). Attention, pas de prolongation ou de renouvellement sur place.
- Pour tout séjour d'une durée de plus de 45 jours, ou pour un séjour à entrées multiples, un visa est obligatoire. La demande de visa s'effectue via le site du [portail national de l'immigration du Vietnam](#) qui délivre un e-visa pour les séjours d'une durée maximale de 90 jours avec entrées multiples.
- Il est recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux et de rapatriement sanitaire.
- Les **mineurs** voyageant seuls, avec un seul de leurs parents ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire signée par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
 - Anti-moustique recommandé.
- ⚠ Recrudescence des **cas de Dengue**. Il convient donc d'utiliser des mesures de protection contre les moustiques.

USAGES & TRADITION

Chaque pays a ses subtilités. Vous trouverez [ICI](#) des informations souvent implicites mais bien utiles pour voyager en toute sérénité et éviter les impairs.